

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): A cette époque, nous étions le PSD.

M. Nielsen: Et Dieu seul sait ce que vous serez demain!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Nous serons ici.

M. Nielsen: Il a déclaré:

Je comprends que le député désapprouve tout changement de la mesure, mais le principal argument qu'il avance en l'occurrence, est, d'après moi, le fait qu'il parle au nom des habitants du Yukon et que le Gouvernement en présentant la mesure a entièrement oublié ou négligé la volonté de la majeure partie de cette population.

La même situation existe aujourd'hui—quand je parle contre les aspects répréhensibles du bill, à savoir que 95 p. 100 de la population du Yukon y est opposée. Il a ajouté, comme on peut le lire à la page 4317:

Nous avons là de nombreux témoignages d'opposition massive à la mesure.

Il y a des témoignages semblables entre les mains du ministre, de la documentation, des lettres et des télégrammes que je ne puis sûrement pas consigner au compte rendu. Il a poursuivi:

Je ne puis vraiment pas comprendre pourquoi le ministre présente ce projet de loi, étant donné l'opposition manifeste de la grande majorité des habitants du Yukon.

Le ministre dit qu'il faudrait l'adopter dans l'intérêt de l'industrie minière et du Canada. Il sait bien que cela n'est pas dans l'intérêt de l'industrie minière. Il le prétend, mais l'industrie le nie. Le ministre sait bien que cela n'est pas dans l'intérêt des habitants du Yukon. Là encore, il le prétend mais eux le nient.

En toute logique, ni le ministre ni le gouvernement ne peuvent nous demander d'adopter ce bill contre l'avis des habitants du Yukon et de l'industrie minière. Il existe un besoin fondamental de réformes dans les domaines où le gouvernement patauge. On a besoin d'une loi sur la prévention de la pollution des eaux arctiques, d'une loi sur les eaux intérieures du Nord et de modifications à la loi sur les terres territoriales. Les réformes s'imposent dans ces domaines. Cependant, quand on les ajoute au bill C-187, au règlement sur l'utilisation des terres, à tous les autres règlements établis en vertu de diverses mesures législatives et de Libres blancs, on voit se dessiner une tendance assez nette, puis, si l'on songe à la CDC et à d'autres politiques analogues que le gouvernement prône, on ne peut que conclure que le gouvernement s'est engagé dans une voie qui mène directement au contrôle étatique, au socialisme d'État, un point c'est tout.

Je suis de ceux qui ont dû patienter pour se procurer le livre récent intitulé «Pierre Elliott Trudeau—Les cheminements de la politique». Il a paru en 1970 et a été préfacé par M. Jacques Hébert. C'est la première fois que cette série d'articles est publiée sous forme de livre. J'aimerais citer un extrait de l'article 16 à la page 76. M. Hébert écrit qu'il est impossible que l'auteur de ce livre ait changé d'orientation intellectuelle entre l'époque de ces écrits, aux environs de 1958, et aujourd'hui. Il fait état de gouvernements humains et de l'origine de leur pouvoir. Il parle d'un despotisme éclairé. L'auteur dit: ...un despote éclairé peut gouverner sagement, instituer un ordre équitable pour tous ses sujets et leur accorder assez de liberté d'expression. Un tel régime ne reposerait-il pas sur le consentement du peuple?

Oui, cela est concevable. Mais un pareil consentement ne saurait être pris pour acquis. Il faudrait prévoir un mécanisme permettant au peuple d'exprimer librement son opinion sur l'excellence du régime et la sagesse du despote. Il faudrait également prévoir un rouage garantissant l'abdication du despote si l'opinion lui était défavorable. Et enfin...

Ceci est à propos:

il faudrait inventer un moyen pour désigner, dans l'ordre, un successeur auquel le peuple consentirait à obéir.

Je crois que le premier ministre a résolu ce problème.

L'hon. M. Pepin: Ne me regardez pas.

M. Nielsen: Je ne vise pas le ministre en disant cela. J'attire l'attention de la Chambre sur cette philosophie-là parce qu'un rapprochement entre les actions du gouvernement actuel et ce genre de législation s'impose. La seule conclusion possible est que cette philosophie est mise en application.

Nous ne parviendrons pas à faire échec à la majorité gouvernementale ni à empêcher la deuxième lecture de ce bill et son renvoi au comité. J'aimerais bien accomplir cela, car c'est ce que la population du Yukon souhaite. Toutefois, le gouvernement actuel, qui est décidé à mener jusqu'au bout cette mise à l'essai du socialisme dans le Nord, ne tiendra apparemment pas compte des vœux de la population du Yukon. Néanmoins, je demande à la Chambre, comme le font aussi l'industrie minière, les associations de prospecteurs, les syndicats ouvriers et, à vrai dire, tous les citoyens du Yukon, d'attendre pour adopter le bill en deuxième lecture, et pour le renvoyer au comité que soient connues toutes les répercussions sur l'industrie, sur le régime économique du Yukon et de l'ensemble de nos régions septentrionales, des mesures dont il sera fait état dans le Livre blanc qui, sauf erreur, doit paraître vers la fin d'avril.

Cette loi ne saurait être évaluée dans le vide. Il est impossible de connaître l'incidence du bill C-187 sur l'économie du Yukon avant que tous les facteurs économiques aient pu entrer en jeu. C'est pourquoi, monsieur l'Orateur, je propose:

Que tous les mots après «que» soient supprimés et remplacés par les suivants:

«Que le bill ne soit pas lu pour la 2^e fois maintenant, mais qu'il le soit dans six mois de ce jour.»

• (3.30 p.m.)

M. Randolph Harding (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai écouté avec un vif intérêt les deux préopinants, et je viens juste d'entendre la motion proposée par le député du Yukon (M. Nielsen). Je tiens à dire que nous ne pouvons pas appuyer cette motion. Selon nous, le bill devrait être renvoyé au comité et tout groupe intéressé devrait avoir l'occasion d'y témoigner afin que les modifications jugées opportunes soient apportées. Je dois dire que j'ai consacré beaucoup de temps au bill. Même si je crois que des changements s'imposent, c'est au comité qu'on devrait les faire au lieu d'étouffer le bill pour la présente session.

Selon le ministre, même avec les nouveaux taux de redevances qu'il a annoncés et qui entreront en vigueur si cette mesure est adoptée, le gouvernement canadien touchera encore moins de un million de dollars en revenu